DEMANDE DE COTATION

Titre de la Sollicitation :	Transport aller-retour de bonbonnes d'oxygène et matériels (Port-au- Prince/Nippes/Cayes)
Soumission à :	EpiCHaiti@fhi360.org
	Pour copie conforme :
	SLeroy@fhi360.org
	jmarseille@fhi360.org
	Mcheron@fhi360.org
Date d'émission de la requête	06/2/2024
Délai de Questions :	13/2/2024
Délai de soumission de l'offre	16/2/2024
Date de livraison	26/2/ 2024

I- METHODE DE SOUMISSION:

Répondez par courriel avec un document joint au format pdf.

L'entreprise s'engage à conserver les prix dans son offre pendant soixante (60) jours à compter de la date spécifiée pour la réception des offres, à moins qu'un autre moment ne soit spécifié dans l'addenda de la demande de proposition (RFP).

II- APERÇU ORGANISATIONNEL:

FHI 360 est une organisation à but non lucratif axée sur le développement humain, qui œuvre à l'amélioration des conditions de vie de manière durable, à travers la promotion de solutions intégrées et adaptées au contexte local. Notre personnel regroupe des experts dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de la Nutrition, de l'Environnement, du Développement économique, de la Société civile, des questions liées au genre, de la jeunesse, de la recherche et de la technologie, ce qui crée une combinaison unique d'expertise qui nous permettent de relever les défis interdépendants actuels en matière de développement. FHI 360 est présente dans plus de 70 pays et sur l'ensemble du territoire des États-Unis.

III- DESCRIPTION:

Dans le cadre de l'exécution des activités programmatiques de Family Health International|FHI360, il est fait appel à des prestataires de services de transport maritime et terrestre tant au niveau de la capitale que les autres régions du pays. Le but de cette requête est de trouver un transporteur maritime et terrestre qualifié pour fournir les services suivants :

1) Transport aller-retour de 520 bonbonnes d'oxygène:

- Récupération et transport terrestre de 520 bonbonnes d'oxygène (100 bonbonnes du Centre Hospitalier de Paillant dans les Nippes et 420 bonbonnes du Sanatorium des Cayes) pour embarquement
- Embarquer et transporter par mer les 520 bonbonnes à Port-au-Prince pour remplissage d'oxygène médical chez un fournisseur situé sur la route de l'aéroport
- Remplissage et chargement des 520 bonbonnes chez un fournisseur situé sur la route de l'aéroport.
- Transport terrestre des 520 bonbonnes vides du port de Port-au-Prince vers le fournisseur et transport des 520 bonbonnes remplies du fournisseur vers le bateau pour embarquement et transport maritime.
- Transporter les 520 bonbonnes remplies (100 bonbonnes remplies au Centre Hospitalier de Paillant dans les Nippes et 420 bonbonnes remplies au Sanatorium des Cayes).

2) Transport simultané d'autres matériels vers les Cayes

- Récupérer 3 motocyclettes de 200cc au bureau de la FHI360 pour les transporter aux Cayes au bureau du bureau régional de FHI360 situe à Gabion
- Récupérer au bureau de FHI360 8 boites de carton contenant des pièces de rechange pour machine d'oxygène et les remettre au bureau régional de la FHI360 situe à Gabion aux Cayes

3) Attentes concernant l'accomplissement du service :

- Les bonbonnes d'oxygène sont livrées en bonne et due forme directement aux deux sites convenus (Paillant et Sanatorium des Cayes)
- Les motocyclettes et matériels sont livrés en bonne et due forme directement au site convenu, à Gabion aux Cayes
- Envoi d'informations en temps réel sur un groupe WhatsApp durant tout le processus de transport (photos à l'appui)

IV-PRESENTATION DE LA PROPOSITION:

L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- 1. La lettre de cotation, datée et signée par le représentant du fournisseur dûment habilité.
- 2. Une copie d'une patente fiscale à jour.
- 3. Copie de la carte d'identité du responsable de la compagnie.
- 4. Copie de la carte d'identité du chauffeur qui sera affecté au transport.
- 5. L'offre devra contenir:

i) Le montant détaillé pour les services (inclusive de toutes taxes)

ii) Le délai de livraison

Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences de la présente RFQ, y compris les modifications apportées par écrit par la FHI360. Cette RFQ est menée conformément aux procédures et directives d'acquisitions de la FHI360.

V- SPECIFICATIONS:

1. Si votre offre est acceptée le fournisseur retenu devra fournir une facturation à la FHI360 pour l'acquisition des produits et 100% du paiement sera versé à la livraison.

2. Type de contrat à attribuer

Bon de Commande

VI- CRITERE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT:

La société/compagnie doit prouver qu'elle possède l'expérience, le matériel et les équipements nécessaires ainsi que les assurances appropriées pour assurer efficacement les services sollicités.

Le(s) fournisseur(s) seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- 1. Le délai de la livraison. (30%)
- 2. Proposition financière. (40%)
- 3. Délai de garantie. (30%)

Au moment de l'attribution du contrat ou du bon de commande, La FHI se réserve le droit de modifier (augmenter ou diminuer) la quantité de services et/ou de marchandises, jusqu'à vingt pour cent (20% maximum) de l'offre totale, sans modification du prix unitaire ou d'autres modalités.

VII- SOUMISSION ET DATE LIMITE DE RÉPONSE :

La cotation doit être soumise par courriel adressée à FHI360 aux personnes de contact suivantes :

☑ Adresse électronique dédiée :

- SLeroy@fhi360.org
- Jmarseille@fhi360.org
- MCheron@fhi360.org

Le soumissionnaire s'engage à maintenir son offre ferme pendant 60 jours calendaires à compter de la date de soumission et maintenir les prix fixes durant toute la période de l'agreement.

VIII- CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE:

- FHI360 n'est pas tenu d'accepter un devis, ni d'attribuer un contrat ou un bon de commande.
- FHI 360 se réserve le droit d'annuler la sollicitation et ne pas attribuer un gagnant à tout moment sans aucune responsabilité pour la FHI360 sur avis aux soumissionnaires.
- FHI 360 peut rejeter tout ou partie des réponses reçues.
- L'émission de la sollicitation ne constitue pas un engagement d'attribution par FHI 360.
- FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute offre basée sur le non-respect par l'offrant des instructions de sollicitation.
- FHI 360 n'est pas responsable des coûts associés à la préparation et à la présentation d'un devis par un fournisseur, quel que soit le résultat ou la façon de procéder au processus de sélection.
- FHI 360 se réserve le droit d'attribuer une récompense sur la base de l'évaluation initiale des offres sans autre discussion.
- FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de la sollicitation, ou d'émettre plusieurs récompenses en fonction des activités de sollicitation.

IX- CONTROLE D'EXCLUSION:

^{*}Objet obligatoire du courriel : Service de Transport FHI360

Tout contrat résultant de cet exercice RFQ peut être subordonné à une procédure de vérification des vendeurs et/ou une vérification des antécédents et peut également exiger une visite de vérifications du site de fonctionnement du fournisseur ou prestataire avant l'attribution.